

# COMPTE-RENDU DE RÉUNION

VILLE DE  
**VALENCE**

## Objet : REUNION D'ECHANGES PLU – MRT POLYGONE

Date : JEUDI 9 SEPTEMBRE 2021

La réunion publique s'est déroulée comme suit :

- Introduction par M. Soullignac : Il rappelle la démarche de concertation engagée depuis l'été 2020, et l'impact des échanges avec les habitants dans la construction du PADD. Il précise que l'objectif de la réunion est de présenter le PADD, avant de se lancer dans l'écriture des pièces réglementaires.
- Présentation des axes du PLU par M. Soullignac
- Présentation par les représentants du bureau d'études et des services techniques de la ville de la déclinaison du PADD en orientations et actions, et des possibilités de traductions réglementaires pouvant être réalisées
- Echanges avec les participants
- Conclusion par M. Soullignac : Il présente le calendrier à venir, avec une première validation de projet en décembre et une année 2022 durant laquelle seront consultés les administrations mais aussi la population via une enquête publique. Il invite également les participants à se saisir des moyens de concertation à leur disposition : registres, adresse mail, permanence technique assurée le lendemain dans l'équipement de quartier, permanence élu hebdomadaire , etc

Sont reprises ci-après les questions et réponses, dans l'ordre dans lequel elles ont été évoquées lors de la rencontre :

Questions / Remarques	Réponse
Les constructions en cours sont-elles étudiées sous l'angle du futur PLU ?	Les constructions sont autorisées sur la base de l'ancien PLU tant que le nouveau n'est pas approuvé. Concernant les objectifs de création de logements, s'ils ont déjà été commencés, ils ne seront pas comptés dans ceux à créer.
Sur le secteur Basse Crozettes – Av. de Romans, il y a de nombreux projets d'urbanisation mais peu d'espaces collectifs ou verts, est-il prévu de reverdir ?	Les projets actuels se développent sur la base d'un PLU conçu pour la densification compacte, l'objectif du futur PLU est d'intégrer plus de végétalisation. Il y a des projets d'améliorations, par exemple sur la place Dunkerque. De même, il sera demandé de travailler la végétalisation entre l'immeuble et la rue afin de limiter l'impression de bâti dense et minéral.
Les participants rappellent l'importance de la mobilité douce et de la sécurisation des pistes cyclables. Les automobiles n'ont plus de raison d'être dans le centre-ville selon eux.	

